



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 août 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 août 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais par la présente donner suite à la lettre adressée, le 22 février 2019, par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/175), s'agissant de la question non réglée des violations que continue de subir le territoire afghan de la part des forces militaires du Gouvernement pakistanais.

Comme il en a été fait état dans ladite lettre de plainte, ces violations ont pris la forme de bombardements de districts situés dans la zone orientale de l'Afghanistan, de l'installation de postes militaires et de barrières en territoire afghan, et de violations de l'espace aérien afghan par des appareils militaires pakistanais.

La présente communication fait suite aux dernières violations en date, commises les 19 et 20 août 2019, au cours desquelles les forces militaires pakistanaises ont tiré plus de 200 roquettes sur le district de Cheltan, dans la province du Kounar. Ces attaques ont provoqué la destruction d'immeubles résidentiels et le déplacement de la population locale, qui a beaucoup souffert de ces dernières violations.

Notons, à cet égard, que le problème des violations du territoire afghan par les forces militaires pakistanaises a persisté en dépit des communications et des appels, nombreux, adressés au Gouvernement pakistanais, sur le plan bilatéral et par d'autres canaux, afin que cessent ces actes de provocation illégaux. En conséquence, le Gouvernement afghan condamne de nouveau énergiquement le non-respect par le Pakistan de ses obligations au titre des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies – notamment l'Article 2 –, et dans le droit international, dont le droit international humanitaire.

Le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan appelle de nouveau le Conseil de sécurité à prendre les mesures et les dispositions qui s'imposent pour mettre fin aux violations susmentionnées.



Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer comme document du Conseil de sécurité le texte de la présente lettre visant à dénoncer les agissements persistants du Pakistan.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de l'Afghanistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Adela **Raz**
